

INTERNATIONAL COMMISSION FOR THE
CONSERVATION OF ATLANTIC TUNAS



COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA
CONSERVATION DES THONIDES DE L'ATLANTIQUE

COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Madrid, le 1^{er} avril 2026

CIRCULAIRE ICCAT # 02258 / 2026

OBJET : 25^e REUNION EXTRAORDINAIRE DE LA COMMISSION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DES THONIDÉS DE L'ATLANTIQUE (ICCAT)

Faisant suite à l'adoption par la Commission du calendrier des réunions de l'ICCAT prévues pour 2026, j'ai l'honneur de vous informer, au nom de la Présidente de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT), que l'Union européenne accueillera la 25^e réunion extraordinaire de la Commission, qui se tiendra au [Centre des congrès de l'Algarve](#) faisant partie du complexe hôtelier [Tivoli Marina Vilamoura](#) (Vilamoura, Portugal) du 16 au 23 novembre 2026. Veuillez noter que la réunion se déroulera en format hybride et que la 3^e réunion intersessions de la Sous-commission 1 (PA1) aura lieu auparavant, au même endroit, les 14 et 15 novembre 2026.

En vue de cette réunion de la Commission, il convient de noter qu'une agence a été engagée (ALIVE TRAVEL) et que, par conséquent, les informations concernant les hôtels avec lesquels l'agence a négocié des tarifs préférentiels, les formalités de visa, le lieu de la réunion et d'autres renseignements utiles aux délégués ont été rassemblés sur une page web dédiée, disponible ici.

Conformément à la [Recommandation de l'ICCAT amendant la Recommandation 14-14 sur l'établissement d'un Fonds de participation aux réunions destiné aux Parties contractantes en développement de l'ICCAT \(Rec. 20-09\)](#), des fonds sont disponibles pour couvrir les frais de voyage et d'hébergement d'un **délégué** par Partie contractante en développement. Comme convenu lors de la réunion de la Commission de 2025, à titre expérimental, un deuxième délégué issu des CPC en développement pourrait bénéficier d'un financement pour participer à la réunion annuelle si des fonds suffisants subsistent après avoir assuré la participation d'au moins un délégué de toutes les délégations éligibles. C'est pourquoi les demandes doivent être transmises au Secrétariat de l'ICCAT (ICCAT-Travel@iccat.int) avant le **2 octobre 2026 (30 septembre 2026 pour la réunion de la Sous-commission 1)** et doivent désigner clairement le délégué prioritaire. Les demandes reçues après la date limite **ne seront pas prises en compte**. Le formulaire d'invitation à la réunion de la Commission nécessaire pour solliciter une aide financière peut être téléchargé ici. Le formulaire doit être entièrement rempli pour que le paiement puisse être effectué. L'aide financière sera fournie si les conditions stipulées dans les [Règles de procédure pour l'administration du Fonds spécial de participation aux réunions](#) sont rigoureusement respectées.

Les **ordres du jour provisoires** respectifs de cette réunion et de celles des organes subsidiaires de la Commission, ainsi que le **calendrier provisoire**, seront publiés sur la [page web des documents de réunion](#) au fur et à mesure de leur disponibilité.

Veuillez noter que la liste de distribution est limitée, c'est pourquoi vous êtes priés de bien vouloir diffuser cette communication aux membres de votre délégation concernés.

Je souhaiterais également rappeler à toutes les CPC la décision prise par la Commission selon laquelle tous les documents ne dépendant pas de l'avis du SCRS devraient être soumis un mois avant l'ouverture de la réunion (**16 octobre 2026**) et les propositions nécessitant l'avis scientifique le plus récent disponible, au moins une semaine avant la réunion (**9 novembre 2026**). Des informations supplémentaires concernant la soumission des documents seront ultérieurement publiées sur la [page web des documents de réunion](#).



COMISION INTERNACIONAL PARA LA
CONSERVACION DEL ATUN ATLANTICO

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir informer le Secrétariat, avant le **30 septembre 2026**, de la liste provisoire des noms et postes des délégués qui participeront à la réunion en personne en tant que membres de votre délégation. Ces informations sont essentielles pour que le Secrétariat puisse adapter en temps utile la logistique nécessaire à la réunion.

Veuillez agréer l'expression de ma parfaite considération.

Secrétaire exécutif



Camille Jean Pierre Manel

DISTRIBUTION :

– **Mandataires de la Commission :**

Présidente de la Commission :	Z. Driouich	Président du COC :	D. Campbell
Premier vice-Président :	R. Chong	Vice-Présidente du COC :	Y. Vergara
Deuxième vice-Président :	E. Penas Lado	Président du PWG :	N. Ansell
Présidents et vice-Présidents des Sous-commissions 1 à 4		Vice-Présidente du PWG :	M.D. King
Président du SCRS :	C. Brown	Présidente du STACFAD :	L. Marot
Vice-Président du SCRS :	L.G. Cardoso	Vice-Président du STACFAD :	B. Chavarría

- **Chefs de délégation**
- **Parties, Entités ou Entités de pêche non contractantes coopérantes**
- **Observateurs, FAO/DOALOS, ORGP**
- **Ambassades**